



Renonciation aux dettes et patrimoine d'un parent divorcé

Par **watcha**, le **23/04/2008** à **08:36**

bonjour!

voilà je suis ds cette situation précise:- au divorce de mes parents(10ans) mon père(géniteur) ns a tourner les talons instantanément à mon frère et moi, le juge l'avait condamné a me verser une pension de 1500frs(à l'époque) en rapport avec mon handicap et ma situation professionnelle, celui-ci a fait "des pieds et des mains" afin de ne pas me verser cette fameuse pension prétextant de fausses accusations tels: mon oisiveté.

Ayant rompu les liens, à ce jour il fait un "come back" ds ma vie malheureusement pour lui pas pour de bonnes raisons ce qui a renforcé ma conviction de m'émanciper **TOTALEMENT** de ce personnage.

A ce jour j'aimerais avoir les informations précises s'il vous plaît afin d'entreprendre les démarches nécessaires pour cet acte ou/et des témoignages.

Par avance, merci beaucoup à tous!